



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

filière médico-sociale

Question écrite n° 67553

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les préoccupations des directeurs d'établissements pour personnes âgées adhérents à la FNDEPA (Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et services pour personnes âgées). Responsables de structures d'hébergements relevant de la fonction publique territoriale, ces personnels de direction déplorent une forte dégradation de leurs conditions de travail ainsi qu'une insuffisante reconnaissance de leurs fonctions. Alors que les problèmes liés à la dépendance des personnes âgées deviennent, pour des raisons purement démographiques, un véritable enjeu de société, ces directeurs doivent faire face à une situation de sous-effectifs aggravée par les disparités constatées entre les collectivités locales gestionnaires, voire entre les établissements eux-mêmes. D'un point de vue statutaire, ces personnels regrettent l'absence d'un cadre d'emploi de directeur et dénoncent l'existence de régimes indemnitaires différents d'une filière à l'autre. La multiplication des réglementations auxquelles ils doivent se plier, les incertitudes liées à la prochaine mise en oeuvre de la réduction du temps de travail stigmatisent les difficultés qu'ils rencontrent quotidiennement. Il lui demande donc de prendre en considération leurs légitimes revendications et d'adopter les mesures nécessaires à l'amélioration de leurs conditions de travail, préalable nécessaire à un accueil optimal du public pris en charge.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67553

Rubrique : Fonction publique territoriale

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'Etat et aménagement du territoire

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 15 octobre 2001, page 5881